



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 JUIN 2015

Etaient présents : JOLY Olivier - CHABANNY Jean-Paul - LE GALL Nathalie - LAURENDON Alain - POYET Ghyslaine - MATHEVET François - DAUPHIN Béatrice - FRANÇON René - DE VILLOUTREYS Catherine - BLOIN Christophe - JOANNEZ Paul - GUYONY Jean-Pierre - GRANGE Pierre - DE MARTIN DE VIVIES Annie - SIENNAT Jocelyne - PELOUX Pascale - BERTHEAS Alain - GIBERT Christine - TIFFET Olivier - HULAIN Pascale - BENEVENT René - SAGNARD Jérôme - ROSNOBLET Sylvie - DESFETES Françoise - FALL-EXBRAYAT Bineta - TAVITIAN Carole - DUFOUR Alexandra - CHOSSY Jean-Baptiste - GARDE Michel - OLLE Carole - CHARPENAY Georges - BRAT Jean-Pierre - CARROT Mireille

Absents excusés : LE GALL Nathalie - LAURENDON Alain - DE VILLOUTREYS Catherine - GUYONY Jean-Pierre - PELOUX Pascale - BERTHEAS Alain - HULAIN Pascale - BENEVENT René - DESFETES Françoise - TAVITIAN Carole - DUFOUR Alexandra - CHOSSY Jean-Baptiste - CARROT Mireille

Procuration : LE GALL Nathalie à CHABANNY Jean-Paul
LAURENDON Alain à JOLY Olivier
DE VILLOUTREYS Catherine à FRANÇON René
GUYONY Jean-Pierre à SIENNAT Jocelyne
PELOUX Pascale à DAUPHIN Béatrice
HULAIN Pascale à POYET Ghyslaine
DESFETES Françoise à GIBERT Christine
FALL-EXBRAYAT Bineta à SAGNARD Jérôme
TAVITIAN Carole à BLOIN Christophe
CHOSSY Jean-Baptiste à MATHEVET François
CARROT Mireille à BRAT Jean-Pierre

Lesquels font la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance débute à 19 h 15.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité, Madame Jocelyne SIENNAT est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 MAI 2015

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée si des observations sont à formuler sur ce compte-rendu.
Ce dernier, n'appelant aucune remarque, est adopté.

2015-67 – Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attribution

Rapporteur : Paul JOANNEZ

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions suivantes :

Décision n° 2015-25 – Convention d'utilisation de locaux – Association Agir Innover Mieux Vivre (AIMV)

- Renouvellement de la convention de mise à disposition du bureau Protection Maternelle Infantile (PMI), de la mairie de Saint-Just, située 19 Bis rue Joannes Beaulieu, les jeudis matin.
La présente convention, conclue à titre gratuit, est renouvelée pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} novembre 2014 jusqu'au 31 octobre 2017. Elle ne peut être reconduite que de façon expresse, par avenant.

Décision n° 2015-26 – Convention d'utilisation de locaux – Aide aux devoirs

- Convention de mise à disposition à titre gratuit, d'une salle située dans les locaux communaux de la Maison des Associations, située 19 Bis rue Joannes Beaulieu au premier étage à Saint-Just Saint Rambert.
La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2018. Elle ne peut être reconduite que de façon expresse, par avenant.

Décision n° 2015-27 – Convention relative à l'utilisation du tènement immobilier 16 rue Crozet Vérot

- Convention conclue avec Le Cercle Pontois pour l'utilisation des équipements situés 16 rue Crozet Vérot.
La présente convention est consentie et acceptée pour trois années à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2018. Elle pourra être reconduite de façon expresse, par avenant.

Décision n° 2015-28 – Convention relative à la mise à disposition d'un autobus

- Convention conclue avec la Maison des Jeunes et de la Culture pour la mise à disposition de l'autobus IRISBUS immatriculé CH-051-TT.
La présente convention est consentie et acceptée pour trois années à compter de sa signature. Elle est renouvelable expressément pour une même durée.

Décision n° 2015-29 – Convention d'utilisation de locaux – CYCLOS VTT

- Renouvellement de la convention conclue avec l'association CYCLOS VTT, pour la mise à disposition, à titre gratuit, du local communal sis place du Tabagnon à Saint-Just Saint Rambert.
La présente convention est renouvelée pour une durée de 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2015. Elle ne peut être reconduite que de façon expresse, par avenant.

RESSOURCES HUMAINES

2015-68 - Création d'un poste en contrat aidé

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

A l'**unanimité**, l'Assemblée décide de créer un poste contrat aidé, qui sera mutualisé avec la Maison des Jeunes et de la Culture, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Elle précise que ce contrat sera d'une durée initiale de 12 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention et fixe la durée du travail à 35 heures par semaine.

La rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.

L'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant ainsi que toute autre pièce administrative se rapportant à ce dossier.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget communal,
La recette correspondante sera inscrite au chapitre 74 du budget communal.

FINANCES

Arrivée de Bineta FALL EXBRAYAT et René BENEVENT

2015-69 - Comptes de gestion du Trésorier Principal de l'exercice 2014 – Commune et services publics de l'eau et de la chaufferie place Gapiand

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

VU les articles L1612-12 et L2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

1^{er} vote :

A l'**unanimité**, l'Assemblée adopte le compte de gestion de la commune établi par le Trésorier Principal qui se solde pour l'exercice 2014, par :

- un excédent de 3 404 579.03 € pour la section d'investissement,
- un excédent de 2 064 500.27 € pour la section de fonctionnement.

2^{ème} vote :

A l'**unanimité**, l'Assemblée adopte le compte de gestion du service public de l'eau potable établi par le Trésorier Principal qui se solde pour l'exercice 2014, par :

- un déficit de 20 166.77 € pour la section d'investissement,
- un excédent de 111 889.28 € pour la section de fonctionnement.

3^{ème} vote :

A l'**unanimité**, l'Assemblée adopte le compte de gestion du service public de la chaufferie place Gapiand établi par le Trésorier Principal qui se solde pour l'exercice 2014, par :

- un déficit de 30 211.97 € pour la section d'investissement,
- un excédent de 524.02 € pour la section de fonctionnement.

2015-70 - Approbation des comptes administratifs 2014 de la commune et des services publics de l'eau et de la chaufferie place Gapiand

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Jean-Paul CHABANNY assure la présidence de la séance et invite le conseil municipal à procéder au vote.

VU les articles L.2121-31 et L1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

1^{er} vote :

Par 24 voix « pour » et 5 abstentions (M. GARDE, C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT), l'Assemblée adopte le compte administratif de la commune pour l'exercice 2014 et dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion correspondant pour le même exercice.

Georges CHARPENAY précise que le vote de son groupe ne remet pas en cause la qualité de gestion mais les choix budgétaires opérés.

2^{ème} vote :

Par 24 voix « pour » et 5 voix « contre » (M. GARDE, C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT), l'Assemblée adopte le compte administratif du service public de l'eau potable pour l'exercice 2014 et dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion correspondant pour le même exercice.

3^{ème} vote :

A l'**unanimité**, l'Assemblée adopte le compte administratif du service public chaufferie Gapiand pour l'exercice 2014 et dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion correspondant pour le même exercice.

2015-71 - Comptes administratifs 2014 – Affectation des résultats de la commune

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

1^{er} vote :

Par 26 voix « pour » et 5 abstentions (M. GARDE, C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT), l'Assemblée décide d'affecter les résultats apparaissant au compte administratif 2014 de la commune tels que présentés ci-dessous :

	en €
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	4 197 706.90
Virement à la section d'investissement (1068)	3 273 903.45
Résultat de l'exercice : EXCEDENT 2013	923 803.45
DEFICIT
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT au 31 Décembre 2014	2 988 303.72
Affectation obligatoire	
* à l'apurement du déficit d'investissement
Déficit résiduel à reporter	

* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	1 666 893.32
Solde disponible	
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	1 321 410.40
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	

2^{ème} vote :

Par 26 voix « pour » et 5 voix « contre » (M. GARDE, C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT), l'Assemblée décide d'affecter les résultats apparaissant au compte administratif 2014 du service annexe de l'eau tels que présentés ci-dessous :

	en €
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	103 768.57
Virement à la section d'investissement	103 768.57
Résultat de l'exercice : EXCEDENT 2013	0
DEFICIT	
<u>EXCEDENT au 31 Décembre 2014</u>	111 889.28
Affectation obligatoire	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	61 303.63
Solde disponible	
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	50 585.65
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	

3^{ème} vote :

A l'**unanimité**, l'Assemblée décide d'affecter les résultats apparaissant au compte administratif 2014 du service annexe de la chaufferie place Gapiand tels que présentés ci-dessous :

	en €
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	2 430.17
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Virement à la section d'investissement	
Résultat de l'exercice : EXCEDENT 2013	2 430.18
DEFICIT	
<u>EXCEDENT au 31 Décembre 2014</u>	2 954.20
Affectation obligatoire	0
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
Solde disponible	
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	2 954.20
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	

2015-72 - Décision modificative n° 1 – Budget commune

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

Par 26 voix « pour » et 5 abstentions (M. GARDE, C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT), l'Assemblée approuve la décision modificative n° 1 du budget de la commune telle que proposée ci-dessous :

		Dépenses	Recettes	
DEPENSES FONCTIONNEMENT				
022-01	Dépenses imprévues	521 410,40 €		
023-01	Virement à la section d'investissement	800 000,00 €		
RECETTES FONCTIONNEMENT				
002-01	Résultat de fonctionnement reporté		1 321 410,40 €	reports 2014
TOTAL FONCTIONNEMENT		1 321 410,40 €	1 321 410,40 €	

		Dépenses	Recettes	
DEPENSES INVESTISSEMENT				
001-01	Solde exécution investissement reporté	543 340,28 €		reports 2014
020-01	Dépenses imprévues	200 000,00 €		
202-020-505	Administration générale de la collectivité - Frais liés à la réalisation des documents Urbanisme et Num. Cadastre - PLU	7 500,00 €		reports 2014
2031-020-243	Administration générale de la collectivité - Frais d'études - MAIRIE	11 720,80 €		reports 2014
2031-020-465	Administration générale de la collectivité - Frais d'études - BASE DE LOISIRS	3 261,10 €		reports 2014
2031-414	Autres équipements sportifs ou de loisirs - Frais d'études	10 776,00 €		reports 2014
2031-822-191	Voirie communale et routes - Frais d'études - TERRAINS PR ALIGNEMENT	7 800,00 €		reports 2014
2041412-025-332	Aides aux associations (non classées ailleurs) - Com GFP - Bâtiments et installations - DIVERS BATIMENTS	50 000,00 €		reports 2014
2041512-822-409	Voirie communale et routes - GFP ratt.- Bâtiments et installations - BOULEVARD J JAURES	328 000,00 €		reports 2014
2041582-33-474	Action culturelle - Autres group.- Bâtiments et installations - POLE CULTUREL	16 075,20 €		reports 2014
2051-020-243	Administration générale de la collectivité - Concessions et droits similaires - MAIRIE	922,52 €		reports 2014
2111-824-104	Autres opérations d'aménagement urbain - Terrains nus - RESERVES FONCIERES	67 026,50 €		reports 2014
2112-822-191	Voirie communale et routes - Terrains de voirie - TERRAINS PR ALIGNEMENT	35 945,00 €		reports 2014
2115-824-409	Autres opérations d'aménagement urbain - Terrains bâtis - BOULEVARD J JAURES	130 000,00 €		reports 2014
2121-823-516	Espaces verts urbains - Plantations d'arbres et d'arbustes - PLACE DE LA REPUBLIQUE	8 233,82 €		reports 2014

2128-824-180	Autres opérations d'aménagement urbain - Autres agencements et aménagements de terrains - AMENAGEMENT PLACE GAPIAND	10 607,11 €	reports 2014
2135-020-332	Administration générale de la collectivité - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - DIVERS BATIMENTS	4 930,80 €	reports 2014
2135-213-200	Classes regroupées - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - ECOLES	500,33 €	reports 2014
2135-322-284	Musées - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - MUSEE	3 157,20 €	reports 2014
2135-324-275	Entretien du patrimoine culturel - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - EGLISE	828,00 €	reports 2014
2135-411-332	Salles de sport, gymnases - Installations générales, agencements, aménagements des constructions - DIVERS BATIMENTS	724,80 €	reports 2014
2138-524-504	Autres services - Autres constructions - SALLES ASSOCIATIVES PL. JEANNE D'ARC	87 871,00 €	reports 2014
2138-824-220	Autres opérations d'aménagement urbain - Autres constructions - BATIMENTS PR URBANIS	15 000,00 €	reports 2014
2152-822-472	Voirie communale et routes - Installations de voirie - MOBILIER URBAIN	2 703,60 €	reports 2014
21534-814-362	Eclairage public - Réseaux d'électrification - ECLAIRAGE PUBLIC	6 308,52 €	reports 2014
2158-020-332	Administration générale de la collectivité - Autres installations, matériel et outillage techniques - DIVERS BATIMENTS	466,80 €	reports 2014
2183-213-200	Classes regroupées - Matériel de bureau et matériel informatique - ECOLES	4 423,08 €	reports 2014
2183-33-474	Action culturelle - Matériel de bureau et matériel informatique - POLE CULTUREL	1 973,17 €	reports 2014
2184-213-200	Classes regroupées - Mobilier - ECOLES	321,00 €	reports 2014
2184-421-179	Centres de loisirs - Mobilier - PERISCOLAIRE	625,00 €	reports 2014
2184-64-367	Crèches et garderies - Mobilier - CRECHE	330,32 €	reports 2014
2188-020-243	Administration générale de la collectivité - Autres immobilisations corporelles - MAIRIE	469,20 €	reports 2014
2188-213-200	Classes regroupées - Autres immobilisations corporelles - ECOLES	6 719,36 €	reports 2014
2188-411-332	Salles de sport, gymnases - Autres immobilisations corporelles - DIVERS BATIMENTS	817,44 €	reports 2014
2188-421-179	Centres de loisirs - Autres immobilisations corporelles - PERISCOLAIRE	662,44 €	reports 2014
2188-64-367	Crèches et garderies - Autres immobilisations corporelles - CRECHE	284,40 €	reports 2014
2188-822-472	Voirie communale et routes - Autres immobilisations corporelles - MOBILIER URBAIN	57 822,32 €	reports 2014
2312-026-288	Cimetières et pompes funèbres - Terrains - AMENAGEMENT CIMETIERE	17 896,00 €	reports 2014
2312-824-180	Autres opérations d'aménagement urbain - Terrains - AMENAGEMENT PLACE GAPIAND	13 614,95 €	reports 2014
2313-020-332	Administration générale de la collectivité - Constructions - DIVERS BATIMENTS	7 446,10 €	reports 2014

2313-213-200	Classes regroupées - Constructions - ECOLES	26 695,02 €		reports 2014
2313-213-203	Classes regroupées - Constructions - PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	604,58 €		reports 2014
2313-33-474	Action culturelle - Constructions - POLE CULTUREL	20 164,77 €		reports 2014
2313-64-367	Crèches et garderies - Constructions - CRECHE	94,88 €		reports 2014
2315-822-378	Voirie communale et routes - Installations, matériel et outillage techniques - MARCHE BC TUYAUX	5 517,32 €		reports 2014
2315-822-379	Voirie communale et routes - Installations, matériel et outillage techniques - MARCHE BC VOIRIE	9 894,67 €		reports 2014
2315-822-409	Voirie communale et routes - Installations, matériel et outillage techniques - BOULEVARD J JAURES	150 000,00 €		reports 2014
2315-822-483	Voirie communale et routes - Installations, matériel et outillage techniques - DEMOLITIONS DE BATIMENTS	8 228,40 €		reports 2014
2315-822-484	Voirie communale et routes - Installations, matériel et outillage techniques - REA. STATIONNEMENT AV G CHAPOTON	13 068,69 €		reports 2014
2315-822-498	Voirie communale et routes - Installations, matériel et outillage techniques - PRE LAFARGE LES DANSES	3 600,00 €		reports 2014
2315-822-516	Voirie communale et routes - Installations, matériel et outillage techniques - PLACE DE LA REPUBLIQUE	41 788,44 €		reports 2014
RECETTES INVESTISSEMENT				
021-01	Virement de la section de fonctionnement		800 000,00 €	
1068-01	Excédent de fonctionnement capitalisé		1 666 893,32 €	affectation résultat
1321-324-243	Etat-entretien patrimoine culturel-Mairie		11 637,50 €	reports 2014
1323-324-276	Département - entretien patrimoine culturel - église St Rambert		4 191,50 €	reports 2014
1327-33-474	Budget communautaire - action culturelle - pôle culturel		64 038,61 €	reports 2014
1641-01	Emprunts en euros		- 600 000,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT		1 946 760,93 €	1 946 760,93 €	

2015-73 - Décision modificative n° 1 – Budget eau

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

Par 26 voix « pour » et 5 voix « contre » (M. GARDE, C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT), l'Assemblée approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'eau telle que proposée ci-dessous :

		Dépenses	Recettes	
DEPENSES INVESTISSEMENT				
001	Solde exécution investissement reporté	124 174,24		
020	Dépenses imprévues	585,65		
2031 122	Etudes ETUDE PATRIMONIALE SMB	24 213,46		reports 2014
2315 29	Installations, matériel et outillage tech. - TRAVAUX DIVERSES REPARATIONS	7 973,34		reports 2014

2315 88	Installations, matériel et outillage tech. - REEMPLACEMENT LA DURIERE	54 368,41		reports 2014
2315 101	Installations, matériel et outillage techniques - MAILLAGE CERIZIEUX	194 496,38		reports 2014
2315 111	Installations, matériel et outillage techniques - RESERVOIR ORMANCES	657,80		reports 2014
2315 123	Installations, matériel et outillage techniques - BD JEAN JAURES	100 000,00		reports 2014
RECETTES INVESTISSEMENT				
1068	Autres réserves		111 889,28	
1641	Emprunts		385 000,00	reports 2014
1641	Emprunts 2015		- 50 000,00	
2762	Créances sur transfert droit déduction TVA		59 580,00	reports 2014
TOTAL INVESTISSEMENT		506 469,28 €	506 469,28 €	

2014-74 - Décision modificative n° 1 – Budget chaufferie place Gapiand

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

A l'**unanimité**, l'Assemblée approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe de la chaufferie place Gapiand telle que proposée ci-dessous :

		Dépenses	Recettes
DEPENSES FONCTIONNEMENT			
022	Dépenses imprévues	2 954,20 €	
RECETTES FONCTIONNEMENT			
002	Résultat de fonctionnement reporté		2 954,20 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		2 954,20 €	2 954,20 €

		Dépenses	Recettes	
DEPENSES INVESTISSEMENT				
2315	Installations, matériel et outillage techniques (reports 2014)	3 483,72 €		report 2014
2315	Installations, matériel et outillage techniques	62 940,87 €		
RECETTES INVESTISSEMENT				
001	Solde exécution investissement reporté		46 343,59 €	
1311	Etat Subvention		20 081,00 €	report 2014
TOTAL INVESTISSEMENT		66 424,59 €	66 424,59 €	

2015-75 - Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières – Exercice 2014

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

En 2014, la Commune de Saint-Just Saint-Rambert a réalisé :

- 27 acquisitions, pour un montant total de 738 049.95 €,

n°	Noms	Section & parcelles	adresse	Montant (prix + honoraires)	décision ou délibération	commentaires
1	Notaire Da Silva	AM - 650	Rue de la Balandière	19 051,26 €	Délibération du 19/09/2012	Acquisition d'une parcelle bâtie de 75 m2 à M. NOIRIE
2	Notaire Da Silva	AM - 516	3 rue du plâtre	71 859 ,54 €	Délibération du 19/09/2013	Acquisition d'un tènement immobilier aux consorts ESTRADE
3	CHEVALIER Michel	AO - 201	Lieu dit Les Maraîchères	5 520,00 €	Délibération du 20/06/2013	Acquisition de terrain de 46 m2
4	CHEVALIER Michel	AO - 200	Lieu dit Les Maraîchères	135,00 €	Délibération du 21/11/2013	Acquisition d'une parcelle de terrain
5	CHEVALIER Michel	AO - 199	Lieu dit Les Maraîchères	5 160,00 €	Délibération du 18/09/2013	Acquisition d'un terrain de 43 m2
6	MARTIN Annie née SUCHERE	AX - 201	Lieu dit Les Campagnieres	810,00 €	Délibération du 19/09/2012	Acquisition d'une parcelle de terrain
7	SUCHERE Mickaël	AX - 207	Lieu dit Les Campagnieres	405,00 €	Délibération du 19/09/2012	Acquisition d'une parcelle de terrain
8	SUCHERE Jérôme	AX - 209	Lieu dit les Campagnieres	405,00 €	Délibération du 19/09/2012	Acquisition d'une parcelle de terrain
9	Tresorerie	250 AB n° 267 et 322	Chemin de la Merlée	2,00 €	Délibération du 21/11/2013	Prescription acquisitive de parcelles de terrain
10	Notaire Da Silva	250 AI n° 448, 692 et 693	Rue Crozet Vérot	79 112,44 €	Délibération du 19/12/2013	Acquisition d'un tènement immobilier au cercle de l'union des travailleurs
11	Compagnie Lyonnaise d'entreprise	250 AX n° 641	Chemin du Puy Blanc	31,00 €	Délibération du 17/10/2013	Acquisition d'une parcelle de terrain
12	Notaire Da Silva	AE n° 309, 311, 312, 313, 314	Lieu dit du Guéret	6 181,82 €	Délibération du 22/11/2012	Acquisition de parcelles de terrain à M. REVELLE
13	Notaire Da Silva	AM n° 59,60,61	Chemin des danses	84 411,72 €	Délibération du 23/04/2014	Acquisition de parcelles de terrain de 549 m2 à Mme FAVIER
14	Notaire Da Silva	250 AL n° 506, 558, 559, 585, 586, 588 et 590	HUGO SOIE	46 645,24 €	Délibération du 17/10/2013	Acquisition d'un tènement immobilier à Hugo Soie
15	GILET Edmond	250 AH n° 463,464,466 et 467	Rue du régent	16,00 €	Délibération du 21/11/2013	Acquisition de parcelles de terrain
16	THOMAS Bernard	250 AT n° 568		1,00 €	Délibération du 22/04/2014	Acquisition de parcelles de terrain
17	Lotir Rhône Alpes	250 AL n° 201	Lotissement les Charmilles	28,00 €	Délibération du 19/12/2013	Acquisition d'une parcelle de terrain de 2 266 m2
18	GIGNOUX Albert	AK n° 264	Rue des Roses	43,00 €	Délibération du 20/02/2014	Acquisition d'une parcelle de terrain de 167 m2
19	SOULAS Eric	AR n° 927 et 934	Chemin du plat	885,00 €	Délibération du 24/01/2013	Acquisition d'une première partie de parcelle de terrain
20	SOULAS Eric	AR n° 927 et 934	Chemin du plat	195,00 €	Délibération du 24/01/2013	Acquisition d'une parcelle de terrain

21	Notaire Da Silva	F n° 858,859 et 860	Lieu dit les Danses	280 991,00 €	Délibération du 26/06/2014	Acquisition de parcelles de terrain de 2 765 m ² à M. BONNEFOY
22	Compagnie Lyonnaise d'entreprise	AZ n° 236 et 237	Route de Chavas	40,00 €	Délibération du 20/03/2014	Acquisition de parcelles de terrain
23	MOURIER Jean	AR n° 919	Chemin de la Côtes	43,00 €	Délibération du 21/11/2013	Acquisition d'une parcelle de terrain
24	RACLE Gabriel	250 AH n° 143,145 et 152	rue des Aubépines	51,20 €	Délibération du 20/03/2014	Acquisition d'emprise rue des Aubépines
25	RACLE Anne-Marie-THIRIET	250 AH n° 143,145 et 152	rue des Aubépines	45,80 €	Délibération du 20/03/2014	Acquisition d'emprise rue des Aubépines
26	Cité Nouvelle	AI n° 814,815,819,843 et 845	Centre ville et Place Jeanne d'Arc	207 840,47 €	Délibération du 24/11/2011	Acquisition d'un ensemble immobilier pour la nouvelle cure
27	BRUCHER Jane	AL n° 336	Avenue des Barques	1 296,00 €	Délibération du 20/02/2014	Acquisition d'une parcelle de terrain
TOTAL				738 049,95 €		

- 2 cessions de biens immobiliers, pour un montant total de 21 320 €.

n°	Noms	Section & parcelles	adresse	Montant (prix + honoraires)	décision ou délibération	commentaires
1	Brasserie de la Loire	F n° 143	Chemin du Béchet	21 320,00 €	Délibération du 17/10/2013	Cession d'une parcelle de terrain située chemin du Béchet section F n° 143 de 1 640 m ² - au profit de la SCI BALJF (Brasserie de la Loire)
2	Domaine du Forez	250 AC n° 230	Lieu dit Collonges Nord	6 591 €	Délibération du 20/02/2014	Cession d'une parcelle de terrain située lieu-dit Collonges Nord section 250 AC n° 230 de 507 m ² - au profit de la Société Nouvelle d'Exploitation Domaine du Forez
TOTAL				21 320,00 €		

Le Conseil Municipal prend acte du bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées en 2014.

2015-76 - Rapport sur la politique menée par la Commune grâce à la dotation de solidarité urbaine

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

Pour l'année 2014 la Commune a perçu une aide de 252 479 €.

Monsieur le Maire présente le rapport retraçant les actions engagées dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine, tel qu'il suit :

1- Actions d'équipements

Matériel et mobilier restaurants scolaires	36 475,37
Matériel sportif diverses salles	5 052,96
Matériel et mobilier écoles	31 142,27
Matériel et mobilier pôle culturel	12 539,93

Matériel et mobilier crèche	10 893,33
Matériel et mobilier jardin d'enfants	1 816,97
Matériel périscolaire	27 156,19
Travaux restaurants scolaires	15 395,04
Travaux écoles	111 000,27
travaux équipements sportifs et loisirs	19 771,50
Travaux crèche	35 220,95
Aménagement pôle culturel	373 405,70
TOTAL	679 870,48
2- Actions d'accompagnement	
Subvention du CCAS	94 000,00
Subvention MJC	255 300,00
Subvention CPNG	21 000,00
TOTAL	370 300,00
TOTAL DES DEPENSES	1 050 170,48

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

2015-77 - Service public de l'eau – Présentation du rapport annuel du délégataire – exercice 2014

Rapporteur : Pierre GRANGE

L'ensemble de ce rapport a fait l'objet d'une présentation par Jean-Paul GORDILLO, nouveau directeur régional de la Société ALTEAU.

A l'issue de cette présentation Monsieur le Maire souhaite livrer son sentiment à la Société ALTEAU.

Il rappelle qu'à l'occasion de la présentation du précédent rapport concernant l'exercice 2013, il avait été demandé à ce que la Société ALTEAU mette en place les moyens nécessaires pour régler très vite les problèmes rencontrés. Mais que force est de constater que rien n'a été fait en ce sens.

La Commune a soulevé à multiples reprises le manque de réactivité de la Société ALTEAU dans le traitement des problèmes survenus ainsi que le manque évident de communication avec les abonnés.

Monsieur le Maire exprime son mécontentement face au manque de considération de la société ALTEAU pour la collectivité, car aucune réponse écrite de sa part n'a été adressée à ce jour à la Commune.

Il soulève ensuite une erreur manifeste de calcul sur le taux de réclamation dans le rapport ainsi que des manquements à l'obligation de renouvellement de compteurs en service depuis plus de 15 ans.

Face à ces manquements, la Commune est en mesure d'appliquer les pénalités prévues au contrat de délégation.

Monsieur le Maire regrette tout ce juridisme et ne crois pas que dans une relation contractuelle saine il aurait dû en arriver là.

Monsieur Jean-Pierre BRAT déplore également l'absence de réponse de la Société ALTEAU, au courrier adressé par les membres du groupe « Avec Vous un projet, citoyen, social et solidaire ». Tous ces manquements et dysfonctionnements ne font qu'assoir leur volonté d'un retour en régie pour la gestion du service public de l'eau.

Départ de Bineta FALL EXBRAYAT

2015-78 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Tennis club la Quérillère

Rapporteur : Christophe BLOIN

Par 26 voix « pour » et 5 abstentions (M. GARDE, C. OLLE, G. CHARPENAY, JP. BRAT, M. CARROT), l'Assemblée décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 7 000 €, à l'association Tennis Club la Quérillère, au titre de l'année 2015.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65 du budget communal.

PATRIMOINE COMMUNAL

2015-79 – Cession d'un tènement immobilier situé lieudit ZI de Collonges au profit de la Société RIVOLIER

Rapporteur : Olivier JOLY

VU l'avis du directeur des services fiscaux en date du 8 juin 2015

A l'unanimité, l'Assemblée décide de céder une partie de la parcelle de terrain cadastrée section 250 AC n° 124, ZI de Collonges, à la Société RIVOLIER.

Elle approuve le prix de cession fixé à 13 € HT le m² et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession ainsi que toute autre pièce administrative nécessaire à la mise en œuvre pratique de la présente délibération,

La recette correspondante sera inscrite au chapitre 77 du budget communal.

TRAVAUX

2015-80 – Réfection de la façade de l'ancienne maison d'accueil – 1 rue du Plâtre

Rapporteur : François MATHEVET

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à déposer au nom de la Commune la demande de déclaration préalable ainsi que tout acte administratif afférent à la réfection de la façade de l'ancienne maison d'accueil située 1 rue du Plâtre.

Elle désigne Monsieur Alain LAURENDON pour signer les décisions d'autorisation de travaux.

Fin de séance à 21h30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 16 juillet 2015 à 19h15, salle du Prieuré